## Saint \* Denis

Lundi 13 octobre 2014

Monsieur Jean-Louis Brison Directeur académique Services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis 8 rue Claude Bernard 93008 Bobigny cedex

Didier Palliard maire

Monsieur le Directeur Académique,

Boîte postale 269 93205 Saint-Denis cedex

TÉLÉPHONE : 01 49 33 66 66

TÉLÉCOPIE : 01 49 33 69 69

J'ai pris connaissance via un communiqué de presse du Ministère de l'Education nationale, d'un certain nombre de mesures à venir en Seine-Saint-Denis pour mieux accompagner les enseignants contractuels.

Ces annonces sont un début de prise en compte des besoins spécifiques en Seine-Saint-Denis, marqués par la forte proportion d'enseignants primo-arrivants et le recours en nombre à des enseignants contractuels sans formation préalable. Cette situation figure au premier rang des inquiétudes des parents, des enseignants, des directions d'école et des élus qui se sont exprimées dans les récentes mobilisations.

Ces annonces rejoignent partiellement ma demande réitérée de création d'une troisième circonscription à Saint-Denis, compte tenu à la fois du besoin d'accompagnement et de soutien des équipes enseignantes et de la forte augmentation du nombre d'élèves. Pour rappel, dans les 8 dernières années, la Ville a ouvert 14 écoles supplémentaires et deux nouvelles écoles chaque année sont programmées jusqu'en 2020.

C'est donc avec beaucoup d'espoir que nous avons noté l'indication dans les mesures annoncées de la création d'une circonscription supplémentaire en Seine-Saint-Denis. Les conditions catastrophiques de la dernière rentrée ont à mon sens fini d'illustrer à quel point il est urgent de renforcer l'organisation de l'affectation des enseignants, celle des remplacements au quotidien et l'accompagnement de l'enseignement donné à plus de 15 000 écoliers.

Aussi, je vous confirme expressément mon souhait et celui de l'ensemble de la communauté éducative dionysienne que la « circonscription académique » supplémentaire de Seine-Saint-Denis soit crée à Saint-Denis.

Les enseignants on besoin d'être accompagnés dans leurs missions par un inspecteur académique supplémentaire animant une équipe complète de conseillers, de coordonateurs pédagogiques et de référents handicap.

En vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma considération distinguée.

Bien 2 wows,

Didier Paillard

LIBERTÉ - ÉGALITÉ